

Réunion du Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle/CCSN
11 octobre 2017
Bureau Laurier de la CCSN, 410, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)

Participants

C. Moses (CCSN)
H. Rabski (CCSN)
P. Fundarek (CCSN)
K. Mayer (CCSN)
L. Simoneau (CCSN)
A. Brady (TISI)
T. Levey (Acuren)
B. Bizzarri (GB Contract Inspection) - par téléconférence
C. Auzenne (QSA Global)

Absents

P. Larkin (CCSN)
P. MacNeil (A-Tech)

Présidente de la réunion

K. Mayer

Coprésident

A. Brady

K. Mayer ouvre la réunion à 9 h 05.

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

Examen/adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente (7 février 2017) a été envoyé par courriel à tous les membres avant la réunion. Tous les membres jugent le procès-verbal acceptable, tel que distribué.

P. Fundarek présente une motion pour adopter le procès-verbal, qui est secondée par A. Brady.

La liste des mesures de suivi est examinée et mise à jour.

15 (GTGI) 1.2 Effectuer un suivi auprès de la Division du cadre de réglementation pour obtenir une mise à jour relative à l'état d'avancement du document REGDOC-2.5.5 et faire le point avec le groupe de travail jusqu'à la période de consultation et la publication –
FÉVRIER 2018

L'équipe de rédaction procède à l'intégration des commentaires découlant des consultations et met à jour le document final en vue de sa publication, qui devrait avoir lieu à l'hiver 2018, comme prévu. Une mise à jour sera présentée lors de la prochaine réunion.

15 (GTGI) 2.3 Vérifier auprès de la Division des communications de la CCSN quelles sont les options disponibles pour l'enregistrement vidéo, le protocole de transmission en direct, etc. – FÉVRIER 2018

Il pourrait y avoir certaines difficultés techniques avec l'utilisation de WEBEX pour la réunion d'Ottawa, en mai 2017; mais globalement, les commentaires reçus indiquent que l'expérience était bonne. Il n'a pas été possible d'enregistrer l'événement, mais on sera peut-être en mesure d'en faire davantage l'an prochain.

Une analyse des coûts serait sans doute utile pour déterminer quels sont les avantages ou les gains réels. Un des principaux avantages serait de pouvoir communiquer à tous les participants les études de cas lors des réunions dans l'Ouest et dans l'Est.

K. Mayer rencontrera le personnel de la Division des communications et les responsables de la vidéo à la CCSN pour connaître nos options ou pour améliorer les fonctions de WEBEX en prévision des réunions du printemps 2018. Elle fera ensuite le point avec le GTGI en février 2018.

15 (GTGI) 2.4 L'industrie (CIRSA) doit communiquer avec les collègues communautaires afin d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources pouvant l'aider à réaliser une vidéo - MARS 2018

A. Brady fait le point sur l'utilisation, par la CIRSA, de caméras Go Pros à la réunion du printemps. Il avoue que ce ne fut pas un succès. Il y avait beaucoup de mouvement et le son était déplorable. Par conséquent, la CIRSA s'adressera aux collègues communautaires pour voir si cette option est possible, et procédera assez rapidement en prévision de la réunion de mai 2018. Il fera le point avec le GTGI au cours de l'hiver.

15 (GTGI) 2.5 Communiquer avec les titulaires de permis (Syncrude et Suncor) pour voir s'ils sont disposés à effectuer une présentation à la réunion annuelle – FÉVRIER 2018

La présentation de Syncrude a connu un immense succès et fut appréciée de tous lors de la réunion du printemps 2017. K. Mayer communiquera également avec d'autres clients, peut-être dans l'Est, et avec des titulaires de permis en vue de la prochaine réunion. Syncrude pourrait nous transmettre les coordonnées d'autres entreprises.

Mesure de suivi – K. Mayer communiquera avec Suncor pour sonder leur intérêt et demandera à Syncrude s'ils ont des idées à lui transmettre.

16 (GTGI) 1.1 Inviter des membres potentiels du GTGI à assister à la prochaine réunion du groupe de travail – FÉVRIER 2018

K. Mayer invitera les nouveaux membres potentiels à la réunion de février 2018.

Suite à l'examen des mesures de suivi et aux discussions entourant les mises à jour du comité de projet et l'accréditation des OAEA, les membres ont décidé que J. Sigetich, directeur de la DAP (CCSN) serait un excellent candidat pour le GTGI. Les membres procèdent immédiatement au vote (au moyen du système basé sur les doigts de la main), qui confirme cette décision.

CCSN/Mise à jour sur la réglementation (direction de la CCSN)

- C. Moses mentionne que la priorité est la préparation de la réunion de la Commission, où l'on présentera le rapport de surveillance réglementaire (RSR) de la DRSN; il s'agit essentiellement d'un résumé de toutes les mesures et activités de réglementation des fonctionnaires désignés exécutées et administrées par le personnel de la DRSN. Cela fait maintenant sept ans que l'on présente le RSR lors de la réunion de la Commission. C. Moses donne des détails sur la réunion; la présentation du RSR, le 12 octobre 2017, prendra environ 50 minutes, et l'on prévoit 10 minutes pour les présentations des intervenants (ACRP, CIRSA, Association canadienne du droit de l'environnement et les Algonquins de l'Ontario (mémoire seulement)). Après ces présentations, il y aura une période de Q et R pour les intervenants, suivie d'une période de Q et R concernant plus particulièrement la présentation du personnel de la CCSN. Les intervenants et le personnel de la CCSN répondront aux questions, sous la direction du président.
- C. Moses demande à tous de faire preuve d'ouverture, d'honnêteté et de franchise lors de leurs présentations et des périodes de Q et R, et remercie tous les participants pour leur dévouement.
- En ce qui a trait aux périodes de Q et R – on en prévoit environ deux à trois rondes pour les commissaires. Il y a plusieurs nouveaux membres, soit M. McEwen (expérience en médecine nucléaire), M. Demeter (expérience en médecine nucléaire, en médecine et en enseignement au niveau universitaire), M. Seeley (expérience dans le domaine des affaires) et M. Sullivan (expérience en génie et en sûreté des réacteurs nucléaires). Ces personnes sont des membres à temps partiel ayant un mandat d'un an. Heureusement, le processus sera terminé au printemps 2018 et une toute nouvelle commission sera alors formée. Il y aura sans doute un nouveau président, car les mandats de M. Binder et de M. McEwen devront être renouvelés ou arriveront à échéance. Le changement de président à la CCSN entraînera certainement une nouvelle orientation, sans cependant avoir de conséquences importantes sur les opérations de la CCSN au quotidien.

- Le tableau de réponse aux commentaires relatifs au RSR ne fera pas l'objet de discussions approfondies. Si les commissaires posent des questions, le personnel de la CCSN leur répondra.
- La Commission pourrait aborder un élément de discussion et demander qu'il figure sur la transcription de la réunion. Aucune décision officielle ne sera prise lors de la réunion de la Commission.
- En ce qui a trait à la diffusion de l'information sur le site Web ou de sa transmission aux parties intéressées, on souligne que l'information doit être révisée et offerte dans les deux langues officielles. Nous y allons à petits pas en ce qui a trait aux rapports d'inspection pour déterminer ce qui peut être mis à la disposition du public. Le volume d'information, les restrictions linguistiques et la complexité de l'information rendent le processus beaucoup plus difficile; cependant, nous avons toujours l'intention de diffuser le plus d'information possible.
- Les représentants de l'industrie s'intéressent aux tendances, ils ne veulent pas voir tous les rapports d'inspection, mais plutôt connaître la nature des événements survenus. C'est une remarque qu'ils nous font année après année. C. Moses ajoute à ce sujet que c'est ce qu'il souhaite lui aussi, mais encore une fois, les dossiers sont complexes. On procède lentement mais sûrement pour tenter de surmonter cette difficulté. Le personnel de la CCSN a produit une liste de tous les événements rapportés en 2016; par contre, le rapport ne sera pas produit avant 2017.
- La CCSN est au fait des pratiques de la USNRC, qui diffuse toute l'information sur les événements. C. Auzenne mentionne que même si l'information est transmise à toutes les parties intéressées, elle est encore loin d'être parfaite. Au Canada, les restrictions prévues dans les lois et règlements quant à la diffusion de l'information nous empêchent de la publier.
- C. Moses mentionne que le personnel de la CCSN fera une présentation lors de la réunion de la Commission sur les responsables de la radioprotection (RRP) qui portera notamment sur l'accréditation et les exigences relativement aux programmes plus complexes. L'objectif consiste à développer un processus pour gérer les programmes de radioprotection dans les organisations plus complexes réparties sur plusieurs sites. C. Moses invite les membres à rester sur place cet après-midi pour assister à cette présentation.
- Pour le moment, le personnel de la CCSN ne propose pas l'accréditation, mais plutôt l'élaboration d'un document de réglementation qui précisera les attentes et encadrera la formation, les tâches et les fonctions d'un RRP, ainsi que les obligations et responsabilités du mandataire du demandeur. On commencera par une évaluation des titulaires d'un permis complexes pour dégager les réussites et les difficultés d'un RRP. Encore une fois, l'accréditation n'est pas le but recherché pour l'instant, mais elle pourrait le devenir plus tard, sans forcément s'appliquer de façon générale.

- Les membres de l'industrie affirment ne pas vouloir d'un programme d'accréditation comme tel, mais souhaitent plutôt de meilleures directives et des attentes plus claires pour les RRP. Ils ne veulent pas devoir se plier à un vaste programme qui ne sera pas nécessairement applicable à toute l'industrie; par contre, des lignes directrices à utiliser et à suivre pour la formation leur seraient très utiles.
- P. Fundarek répond que le plus difficile est d'élaborer un programme qui peut s'adapter à toutes les industries réglementées par la DRSN/CCSN. C'est en fait l'article 4 du *Règlement sur la radioprotection* qui régit la maîtrise par la direction des pratiques de travail.
- Un protocole d'entente (PE) a été signé récemment entre la CCSN et l'Office national de l'énergie (ONE), il y a environ 8 à 12 mois. Il permet une formation croisée des inspecteurs, formation qui sera offerte par la CCSN. Ce PE favorisera une meilleure collaboration et améliorera les communications entre la CCSN et l'ONE.
- La DRSN veut recourir à l'approche des affaires électroniques pour échanger avec les titulaires de permis, en faisant appel à un portail similaire à celui du SSSS. Dans un premier temps, les inspecteurs utilisent des tablettes sur le terrain pour transmettre les rapports d'inspection aux utilisateurs. Le problème, c'est qu'il y a environ 150 utilisateurs du SSSS, et qu'il y en aura environ 2 100 avec le portail. On pourra éventuellement téléverser et diffuser les rapports; les données de connexion seront les mêmes que pour le SSSS afin que l'on puisse accéder aux rapports d'inspection. Le personnel de la CCSN travaille à des stratégies de déploiement à l'interne dans le but de concrétiser son objectif à long terme, qui est de créer une interface d'affaires électroniques avec les titulaires de permis.
- On étudie également un système de flux de travail de Microsoft dynamics, offrant une option externe aux titulaires de permis. On parle ici d'un horizon d'au moins dix ans, il y a de nombreuses considérations à évaluer en matière de sécurité.
- En ce qui a trait à la norme PCP-09, on s'attend à ce que toute personne utilisant un appareil d'exposition sur le terrain détienne une carte valide (avec une date d'expiration). Il faut pour cela modifier le règlement, mais le processus est long. En attendant, les inspecteurs devront vérifier la validité des cartes des OAEA sur le terrain, et surtout les dates d'expiration. Si on trouve une carte expirée, cela sera consigné comme une « constatation » dans le rapport d'inspection, ce qui pourrait donner lieu à une recommandation de retrait d'accréditation.
- P. Fundarek fait le point sur l'état d'avancement du REGDOC-2.5.5 qui en est aux dernières étapes avant sa publication. La période de consultation publique est terminée et tous les commentaires reçus ont été traités. Le document est maintenant en voie d'être finalisé et sera soumis au processus d'approbation en vue de sa publication. Le tableau de réponse aux commentaires sera transmis à ceux qui ont formulé des commentaires. On espère que le document pourra être approuvé en décembre 2017 et publié en février 2018.

Mesure de suivi – K. Mayer convoquera une réunion (CCSN) pour discuter de la stratégie et du plan d'action pour la mise en œuvre du document REGDOC-2.5.5.

- H. Rabski informe les membres que la DIAA a engagé de nouveaux employés, que plusieurs sont en formation et que le processus suit son cours.

Mises à jour sur l'équipement de QSA

Il n'y a pas de mise à jour sur de nouveaux équipements. L'appareil d'exposition QSA Global 1075 SCARPro a été homologué par la CCSN et peut être utilisé au Canada. Un grand nombre de ces appareils seront utilisés dans l'industrie nucléaire pour des motifs de proximité.

Le manuel de QSA indique que le test de mauvaise connexion doit être effectué tous les trois mois par une personne qualifiée, qui a suivi la formation pour effectuer l'entretien annuel, les inspections et les tests.

Le cours sur l'entretien et l'inspection s'adresse à ceux qui sont chargés d'inspecter l'équipement. Certains éléments des directives du manuel d'inspection pour les appareils 880 sont mis en évidence. Il s'agit d'un cours pratique qui couvre le démontage des appareils. Pendant le cours, on met l'accent sur le fait que l'entretien doit être effectué conformément aux spécifications et lignes directrices du fabricant.

Par exemple, les câbles de commande – il faut chercher des signes d'usure, de bris et de rouille. Un calibre de contrôle « NO-GO » est remis à tous. On ne peut pas percer un trou dans les calibres de contrôle « NO-GO » de QSA, ce qui n'était pas le cas des calibres Nordion. Ils sont étalonnés avec un micromètre (certifié par la NIST), comme les appareils SPEC 150.

On souligne également l'importance de créer un programme de quarantaine pour retirer les appareils défectueux de la circulation. Il ne faut pas utiliser des pièces de remplacement génériques. Les bulletins d'entretien sont accessibles aux utilisateurs. Même si on sait que certaines pièces ne s'usent pas, une inspection visuelle demeure nécessaire.

On discute ensuite des tests de mauvaise connexion et de leur fréquence. La fréquence mentionnée dans le manuel n'est qu'une recommandation, mais elle est conforme à ce qui figure dans les normes ANSI N42 et ISO399. Si l'entretien de routine est effectué tous les ans, au minimum, il ne devrait pas y avoir de mauvaises connexions. Aux États-Unis, certains États recommandent de faire ces tests tous les trimestres. Il faut s'en remettre aux recommandations et à l'importance des entretiens de routine; selon le cas, cette fréquence peut augmenter en raison des conditions environnementales.

B. Bizzarri demande si un test de mauvaise connexion doit être effectué après chaque remplacement de source. C. Auzenne répond que ce n'est pas obligatoire, mais que si l'appareil d'exposition a été transféré d'un camion à un autre, alors toutes les combinaisons

doivent être testées. C'est très difficile à faire et, en pratique, presque impossible. Il ajoute que la fréquence des tests de mauvaise connexion demeure une zone grise. Après avoir consulté des organismes de réglementation, des instructeurs et des opérateurs d'appareils (radiographes), on constate que personne ne les réalise à la même fréquence. Très peu de problèmes de mauvaise connexion ont été rapportés à QSA et les cas signalés étaient attribuables à l'utilisation d'autres composantes.

Il est très important d'utiliser des pièces approuvées; il existe, au Canada, une liste des pièces homologuées. Les problèmes sont plus fréquents aux États-Unis, où on trouve des entreprises qui fabriquent ces composantes, mais qui ne produisent même pas d'appareils de gammagraphie industrielle.

L'essentiel, c'est de suivre le manuel et de documenter les tests de mauvaise connexion. On recommande de les ajouter à vos listes de vérification.

En ce qui a trait à la détection d'UA lors d'un test de fuite, les distributeurs autorisés de QSA utilisent un endoscope pour inspecter les tubes en S.

L. Simoneau recommande aux entreprises de GI de veiller à ce que leurs procédures d'entretien reflètent exactement ce qui est fait. Les inspecteurs de la CCSN vérifieront la conformité par rapport aux attentes formulées dans les manuels. Les commentaires des membres du GTGI ont été communiqués aux inspecteurs, qui en discuteront et remettront leur document final au GTGI. Il est peu probable que le groupe des inspecteurs se réunisse pour en discuter avant la fin de 2017. L. Simoneau fera le point lors de la réunion de février 2018.

Mesure de suivi – L. Simoneau fera le point sur l'état d'avancement du document d'entretien pour les inspections lors de la réunion de février.

Mise à jour sur la sensibilisation aux incidents (site Web)

- Ce sujet a été abordé dans la mise à jour réglementaire de la CCSN par C. Moses et a été maintes fois soulevé au fil des ans par les représentants de l'industrie. T. Levey en parle à nouveau au cours de cette réunion afin de savoir ce où l'on est sur la publication des événements. Le sujet sera abordé lors de la présentation du RSR pendant la réunion de la Commission, qui a lieu demain.
- Selon C. Moses, le personnel de la CCSN comprend que l'industrie veuille connaître les tendances en ce qui a trait à la GI. La CCSN sait qu'il est important de divulguer les événements rapportés et que d'autres pays le font. Cependant, certains obstacles (complexités) nous empêchent de publier cette information au Canada. Nous nous attachons toujours à les surmonter.

Mesure de suivi – K. Mayer examinera le processus avec la direction (examen interne) pour voir s'il est au moins possible de divulguer l'information sur les déconnexions de source.

Exportation de sources d'IR 192 de catégorie 2 (écart entre la CCSN et la USNRC)

- T. Levey soulève l'écart (de réglementation) qui existe entre la CCSN et la USNRC sur la notification des quantités qui peuvent être exportées pour les sources d'iridium 192 de catégorie 2.
- K. Mayer a communiqué avec T. Hayes de la Division de la non-prolifération et des contrôles à l'exportation (DNPCE) à ce sujet et il lui a transmis la réponse suivante pour le groupe :

« La USNRC, conformément à sa réglementation, fait un cumul, ce qui n'est pas le cas de la CCSN. Si un titulaire de permis de la CCSN souhaite exporter de multiples sources de catégorie 3 aux États-Unis, il peut le faire, dans la mesure où il a l'autorisation en vertu de son permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement. L'exportation à partir du Canada sera toujours considérée comme une exportation de sources de catégorie 3. Cependant, en vertu de la réglementation américaine, comme le colis expédié totalise des quantités de catégorie 2, l'installation importatrice (comme QSA) est légalement tenue de fournir une notification à la USNRC 7 jours avant l'importation.

Afin de garantir la conformité des installations importatrices, la CCSN conseille aux exportateurs canadiens d'aviser QSA de la date d'exportation prévue à l'avance, afin que l'entreprise puisse produire cette notification; on souligne toutefois que cette notification incombe à QSA (l'installation importatrice) et non à l'installation qui exporte à l'étranger (titulaire de permis canadien).

En termes plus simples, si Acuren a oublié d'en informer QSA, QSA est considérée en infraction, et non Acuren. »

- Une discussion s'ensuit et tous les participants s'entendent pour dire que cette explication est satisfaisante et qu'il n'y a rien d'autre à ajouter.

Nouvelles initiatives du GTGI

Communications

- Les communications sont un enjeu important pour le GTGI depuis sa création et l'on a réalisé énormément de progrès dans la relation entre le personnel de la CCSN et les titulaires de permis de gammagraphie industrielle, comme en témoignent le nombre accru de participants aux réunions et les commentaires reçus à la suite des réunions annuelles. L'attitude générale s'est également améliorée.
- Il faut continuer de tisser des liens avec les clients afin de leur communiquer les attentes et de promouvoir la formation.

Discussion sur les attentes des clients

- L’affiche du « guide du client sur la gammagraphie industrielle » est prête. Il faut maintenant distribuer cette affiche aux clients et veiller à améliorer les communications avec ces derniers.
- Il importe également de proposer des outils aux clients car les problèmes restent réels et sont encore difficiles à surmonter pour bon nombre d’entre eux. Cette affiche est un pas dans la bonne direction, mais maintenant, que doit-on faire? Comment peut-on poursuivre sur notre lancée?
- Idéalement, tous les outils dont disposent les titulaires de permis de GI ou ceux que la CCSN a conçus (comme le dépliant et le guide client) doivent faire partie des séances d’orientation que proposent les clients aux travailleurs sur place, et non pas seulement aux travailleurs de GI.
- La présentation livrée lors de la réunion annuelle de mai 2017 par Syncrude était excellente en montrant comment l’entreprise a réussi à encadrer la sûreté de ses sites en matière de GI, mais qu’en est-il des autres clients? Comment peut-on les rejoindre?
- K. Mayer mentionne qu’elle, ainsi que d’autres employés de la CCSN, essaient depuis longtemps d’attirer l’attention de l’OSSA et d’autres organisations, sans succès.
- On discute ensuite des personnes et des organismes que l’on pourrait tenter de joindre :
 - les professionnels de la sûreté au Canada
 - les clients et les ateliers de fabrication
 - la conférence de l’ONE (tirer profit de notre PE avec l’ONE – dans le domaine de la culture de sûreté)
 - le Alberta Construction Council
 - le Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail (conférence à Hamilton)
 - les conférences de NDT
 - les conférences de l’industrie de la sûreté
 - les clients d’ISN
- Notre objectif est de cibler les bonnes conférences et de transmettre la bonne information aux bonnes personnes; nous voulons également attirer de plus gros clients à nos réunions annuelles.

Mesure de suivi - Les membres du sous-groupe des clients (Karen, Lucie, Patricia et Alan) établiront des liens avec les conseils, les conférences et les magazines de santé et de sécurité afin de faire publier un article ou de l’afficher sur les babillards.

Mesure de suivi – C. Moses enverra un lien pour la conférence de santé et de sécurité en Alberta.

Mise à jour sur la norme PCP-09 et les OAEA par J. Sigetich

La CSA n'a encore envoyé aucune mise à jour aux membres du comité de projet. On se demande si K. Adamovich fait encore partie de cette organisation. On confirme qu'elle y est toujours, mais qu'elle est sans doute fort occupée, puisqu'elle n'a pas communiqué avec le comité dernièrement.

Mise à jour sur la norme PCP-09

- Le document a été publié en mars 2015; les attentes initiales sont formulées dans le document.
- Ces attentes se concrétisent graduellement et elles sont prises en compte lors des renouvellements depuis janvier 2017.
- La CSA a formé un nouveau comité de projet qui s'est réuni en octobre 2016. Lors de cette rencontre, les membres ont produit une version préliminaire des améliorations à apporter à la prochaine version. Il incombe maintenant à la CCSN (DAP) de produire la première ébauche de la version 2 de la norme PCP-09.
- Comme la norme PCP-09 a été mise en œuvre avec la totalité des exigences qui y sont formulées, la DAP éprouve de la difficulté à traiter toutes les demandes.
- Par conséquent, les formulaires ont été modifiés pour éviter les échanges de documentation qui ralentissaient considérablement le processus. Cela a permis de simplifier et d'accélérer les renouvellements et accréditations. On a décidé, en priorité, d'améliorer ce processus.
- La DAP accuse du retard relativement à la version 2 de la norme PCP-09. À l'origine, on devait remettre la version préliminaire au comité de projet d'ici avril 2017, en vue de publier la version finale au printemps de 2018. Ce n'est pas le cas; la version préliminaire devrait être prête pour la période de consultations et de commentaires d'ici mars 2018. Il y aura une réunion du comité de projet au printemps 2018 afin d'étudier les commentaires et de formuler des recommandations en vue de la version finale. Cette version sera alors envoyée aux membres de l'industrie, qui feront leurs commentaires. Ce retard est attribuable à des changements d'effectifs et au redressement de certains processus internes. Le document figure maintenant sur la liste des projets prioritaires.
- Les commentaires généraux sur la norme PCP-09 indiquent qu'elle est efficace, en principe, mais elle manque de précision et contient de nombreuses incohérences.

- La mise en œuvre du processus, les tests effectués et les améliorations à apporter comportent leur lot de difficultés. Évidemment, il s'agit d'une expérience d'apprentissage pour tous.
- Il serait utile de solliciter une rétroaction sur le niveau de préparation des candidats aux examens en fonction de la formation reçue et d'obtenir, bien entendu, les résultats des tests. Le cours permet-il de transmettre une information et des connaissances de base suffisantes pour réussir les examens?
- Selon le nombre de personnes qui ont suivi le nouveau programme de formation, les résultats se sont grandement améliorés. On comprend maintenant clairement qu'il faut faire appel à une personne chargée de la récupération des sources en cas d'incident. Les clients sont maintenant mieux informés au sujet de la sécurité et des conséquences. Une formation est offerte sur la réglementation actuelle et les attentes connexes.
- Le message à l'industrie est le suivant : à partir de novembre 2017, l'inscription pourra être faite en ligne. L'option permettant de choisir le lieu et l'heure, et d'effectuer un paiement en ligne, sera activée.
- À partir du 1^{er} novembre 2017, les participants pourront passer les examens en version électronique aux centres de tests, sous surveillance. La liste des centres de tests continue de s'allonger.
- Le nombre de questions passera de 148 à 90 à partir du 1^{er} novembre 2017. La note de passage n'a pas changé, elle est toujours de 75 %. Il y aura également une analyse psychométrique du test. Les thèmes de l'examen reflètent les attentes formulées dans la norme PCP-09.
- Il n'y aura plus d'examen sur papier à partir du 1^{er} novembre 2017! Des mesures d'adaptation seront également offertes, sur demande.
- Le système ne fonctionnait pas aux centres de la CSA; l'organisation travaille maintenant avec une autre entreprise (Yardstick) et fait appel aux centres de tests de RNCAN.
- On utilise les questions traduites (approuvées par la CCSN) et il y aura également des centres de tests au Québec.
- Toute l'information est maintenant en ligne sur le site Web de RNCAN.
- Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la ligne de dépannage des OAE à la CCSN.

Autres affaires

Mise à jour sur la conformité –

- H. Rabski mentionne que la tendance générale en matière de conformité dans l'industrie de la gammagraphie industrielle s'est améliorée.
- Il reste quelques problèmes mineurs liés au transport (déclaration et mise en application des nouveaux changements apportés à la réglementation), mais leur nombre est à la baisse.
- Des améliorations considérables ont été observées quant à la conformité aux mesures de sécurité.
- Il reste le problème des OAEA et de leurs certificats (sans date d'expiration), et des anciennes cartes d'opérateur qualifié (OQ) toujours en circulation.
- T. Levey affirme qu'il faudrait créer une base de données permettant de faire le suivi de toutes les dates d'accréditation, et établir une NOUVELLE liste. Certains nouveaux employés se présentent avec une ancienne carte d'OQ. On constate également qu'aucun avis n'est envoyé pour le renouvellement des accréditations; cela serait fort utile. Ce problème est plus marqué dans les petites entreprises, car les plus grandes organisations disposent généralement d'un processus interne à cet égard. Un rappel par courriel ou par lettre constituerait une amélioration notable du processus de renouvellement des accréditations des OAEA.

Fréquence des réunions du GTGI –

- Les réunions ont changé; bon nombre des problèmes constatés au départ ont été réglés et les solutions demeurent efficaces. Il ne sera peut-être pas nécessaire de se réunir deux fois par année à l'avenir. On convient, toutefois, de l'utilité de maintenir les voies de communication ouvertes et de continuer à travailler à des projets conjoints.
- La date retenue en février 2018 sera maintenue pour planifier la réunion.

Conclusion, prochaine réunion et levée de la séance

La prochaine réunion du GTGI est prévue entre le 5 et le 7 février 2018; la date précise et l'endroit restent à déterminer.

La réunion prend fin à 15 h 10.

Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle - LISTE DES MESURES DE SUIVI			
N° du point	Description	Responsable(s)	État ou date d'échéance
15(GTGI) 1.1	Apporter un enregistreur aux prochaines réunions.	K. Mayer	En cours
15 (GTGI) 1.2	Effectuer un suivi auprès de la Division du cadre de réglementation pour obtenir une mise à jour relative à l'état d'avancement du document REGDOC-2.5.5 et faire le point avec le groupe de travail jusqu'à la période de consultation et la publication.	K. Mayer	Février 2018
15 (GTGI) 2.2	Veiller à ce que les membres du GTGI soient invités à la réunion de la Commission pour la présentation du rapport sur le secteur industriel.	K. Mayer/ C. Moses	En cours
15 (GTGI) 2.3	Vérifier auprès de la Division des communications de la CCSN quelles sont les options disponibles pour l'enregistrement vidéo, le protocole de transmission en direct, etc.	K. Mayer	Février 2018
15 (GTGI) 2.4	L'industrie (CIRSA) doit communiquer avec les collègues communautaires afin d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources pouvant l'aider à réaliser une vidéo.	A. Brady	Février 2018
15 (GTGI) 2.5	Communiquer avec les titulaires de permis (Syncrude et Suncor) pour voir s'ils sont disposés à effectuer une présentation à la réunion annuelle.	K. Mayer	Février 2018
15 (GTGI) 2.6	Fournir des mises à jour supplémentaires sur l'équipement de QSA.	C. Auzenne	En cours
16 (GTGI) 1.1	Inviter des membres potentiels du GTGI à assister à la prochaine réunion du groupe de travail.	K. Mayer / L. Simoneau	Février 2018
16 (GTGI) 2.2	Déterminer si la CIRSA peut évaluer les programmes des grands fournisseurs de formation afin de procéder à une préqualification pour la prochaine réunion.	A. Brady/T. Levey	Février 2018
16 (GTGI) 2.4	Le sous-groupe des attentes des clients doit établir un aide-mémoire ou un dépliant pour rejoindre les clients et le soumettre au GTGI.	Groupe de K. Mayer / L. Simoneau	Clos
17 (GTGI) 1.1	Demander une date spécifique, soit le 12 octobre 2017 (AM), pour la présentation du RSR afin de répondre aux besoins des membres du groupe	C. Moses	Clos

	de travail qui doivent se déplacer pour assister à la réunion du GTGI. Proposition : présentation du RSR 12 octobre (AM) – Réunion du GTGI – 11 octobre 2017 et bilan post-Commission du GTGI – 12 octobre (PM).		
17 (GTGI) 1.2	Faire traduire la présentation de P. MacNeil sur la culture de sûreté.	K. Mayer	Clos
17 (GTGI) 1.3	Demander à la Division des communications d'examiner les coûts et les options (M. Gerrish), à soumettre à C. Moses.	K. Mayer	Clos
17 (GTGI) 1.4	Communiquer avec OSSA et IEC pour évaluer leur intérêt.	K. Mayer	Clos
17 (GTGI) 1.5	Envoyer vos réflexions et idées à C. Moses par courriel afin que l'on puisse en discuter lors de la prochaine réunion (maintien des mesures réglementaires sur le site Web).	Membres du GTGI représentant l'industrie	Clos
17 (GTGI) 1.6	Mettre à jour le mandat et le distribuer avec le procès-verbal.	K. Mayer	Clos
17 (GTGI) 1.7	C. Auzenne consultera la division des affaires réglementaires de QSA au sujet de la possibilité de faire du test de mauvaise connexion une exigence dans son manuel et fera le point avec le groupe.	C. Auzenne	Clos
17 (GTGI) 1.8	Les membres du GTGI représentant l'industrie examineront le document d'orientation des inspecteurs et formuleront leurs commentaires d'ici le 30 avril 2017. daniel.alu@canada.ca	Membres du GTGI représentant l'industrie	Clos
17 (GTGI) 1.9	Élaborer l'ordre du jour provisoire de la réunion en fonction des notes recueillies; il sera envoyé avec le procès-verbal et l'invitation.	K. Mayer	Clos
17 (GTGI) 1.10	Demander à la DATSS de fournir des explications et de préciser ses directives/exigences en ce qui a trait à l'utilisation du registre.	K. Mayer pour S. Faille	Clos

17 (GTGI) 2.1	K. Mayer convoquera une réunion (CCSN) pour discuter de la stratégie et du plan d'action pour la mise en œuvre du document REGDOC-2.5.5.	K. Mayer	Février 2018
17 (GTGI) 2.2	L. Simoneau fera le point sur l'état d'avancement du document d'entretien pour les inspections.	L. Simoneau	Février 2018
17 (GTGI) 2.3	K. Mayer examinera le processus avec la direction (examen interne) pour voir s'il est au moins possible de divulguer l'information sur les déconnexions de source.	K. Mayer	Février 2018
17 (GTGI) 2.4	Les membres du sous-groupe des clients (Karen, Lucie, Patricia et Alan) établiront des liens avec les conseils, les conférences et les magazines de santé et de sécurité afin de faire publier un article ou de l'afficher sur les babillards, et feront le point lors de la réunion.	K. Mayer et sous-groupe	Février 2018
17 (GTGI) 2.5	C. Moses enverra un lien pour la conférence de santé et sécurité en Alberta.	C. Moses	Février 2018 ou avant